



COMPTE RENDU DU CTL DU 5 mars 2021

Présents pour la CGT : Lam Son Pham et Christophe Flaux
Ce CTL s'est tenu en audio-conférence pour cause de crise sanitaire Covid.

ORDRE DU JOUR

1. Procès verbal du CTL du 15/01/2021 (pour approbation)
2. Fermeture des caisses dans le cadre du plan de suppression des espèces à la DGFIP (pour avis)
3. Formation professionnelle : bilan 2020, plan local de formation 2021 (pour avis)
4. Point d'avancement sur la fusion des SPF au 25/03/2021 (pour information)
5. Questions diverses

1. Procès verbal du CTL du 15/01/2021 (pour approbation)

Adopté à l'unanimité.

2. Fermeture des caisses dans le cadre du plan de suppression des espèces à la DGFIP (pour avis)

Après l'expérimentation de la caisse sans numéraire à l'ancienne trésorerie d'Ecouen en 2017, la DDFiP 95 a décidé de mettre fin aux encaissements en espèces dans son réseau et externaliser une mission de la DGFIP en l'abandonnant aux buralistes.

Ainsi, dès le 1er avril 2021, les paiements en numéraire ne seront plus acceptés dans le réseau de la DDFiP du 95 sauf pour les SGC de Magny, l'Isle Adam, les trésoreries de Gonesse, Louvres et Luzarches dont la date est fixée au 1^{er} juillet 2021.

Le dispositif actuel de paiement de bons de secours émis par le Conseil départemental est, à ce stade, maintenu, à savoir le paiement sur rendez-vous auprès des SGC de Cergy, d'Argenteuil et la trésorerie de Sarcelles.

Dans les CfiP, la caisse deviendra donc un guichet qui prendra les paiements par CB ou chèques.

VOTE : abstention CFDT

contre CGT, Solidaires et FO

3. Formation professionnelle : bilan 2020, plan local de formation 2021 (pour avis)

A cause du contexte sanitaire, la formation professionnelle qui a été totalement suspendue durant plusieurs mois. Lorsque les conditions sanitaires ont permis de nouveau l'organisation de stages, ceux-ci ont été tenus en majorité en distanciel. Au total, la période sur laquelle s'étendent les formations en présentiel a été réduite de 5 mois en 2020.

Depuis février 2021, les directions sont autorisées à reprendre les actions de formation en présentiel (jauge de 6 personnes maximum). Toutefois, les modalités d'organisation de la formation professionnelle en 2021 seront très dépendantes de la situation sanitaire.

Le manque de formation professionnelle a de lourdes conséquences pour les collègues qui travaillent dans des services restructurés mais la crise sanitaire n'est pas la seule responsable car le bon sens aurait été d'abandonner ou *a minima* repousser toutes ces réformes de structures ou réorganisations de travail dans ce contexte exceptionnel. La CGT a interpellé la direction sur le fait que des collègues ont ainsi été obligés d'assurer des formations « sauvages » sans rémunération complémentaire ni décharge de travail. En outre, le « faire-savoir » ne va pas de soi et les inciter à former d'autres collègues peut créer un stress supplémentaire.

VOTE : pour CFDT

abstention CGT, Solidaires et FO

4. Point d'avancement sur la fusion des SPF au 25/03/2021 (pour information)

La fusion des 4 bureaux de Service de Publicité Foncière aura lieu le 25 mars 2021. En effet, les 2 bureaux de Cergy seront transférés à St Leu et Ermont pour créer un service ayant une compétence départementale et dont le siège sera installé au CFiP de Saint-Leu-la-Forêt. Une partie de l'activité sera exercée dans les locaux du CFiP d'Ermont.

Le TAGERFIP du SPF de St Leu au 01/09/2021 sera le suivant :

Effectifs implantés après fusion (TAGERFIP au 01/09/2021)					
	A+	A	B	C	Total
SPF de Saint-Leu-La-Forêt 2	1	2	30	12	45

On voit donc que 3 emplois de A+ et 2 emplois A seront supprimés lors de la fusion...et nous savons qu'au terme de la démétropolisation en 2026, il n'y restera plus que 16 emplois au total!

Parmi les collègues de Cergy, 5 n'ont pas souhaité suivre la mission : 2 iront au SGC de Cergy, 2 au SdiF de Cergy et 1 à Val d'Oise Amendes.

Concernant les 2 chefs de contrôle de Cergy, 1 ira à Saint Leu en renfort en attendant le mouvement local et l'autre ira physiquement au SIP de Cergy mais fera du travail à distance pour le SPF fusionné.

Au niveau du périmètre de travail, la fonction comptable et le traitement des dossiers déposés au format papier seront entièrement pris en charge par les équipes installées au siège. Le traitement des dossiers télé-actés sera pris en charge par l'équipe installée à Ermont et, si nécessaire pour le surplus, par les équipes de Saint-Leu-la-Forêt.

A la demande des collègues de Cergy, une visite des locaux des CfiP de St Leu et Ermont est prévue entre le 15 et le 24 mars.

5. Questions diverses

1) Situation sanitaire au 02/03/21 depuis le 17/03/2020 :

65 cas avérés (dont 7 en cours)
95 cas de suspicions (dont 3 en cours)
349 cas contact (dont 15 en cours)
123 agents confirmés vulnérables dont 119 en télétravail (les 4 autres sont en ASA)

2) Plan d'action ménage

A l'approche du renouvellement du marché public du ménage, la direction a mis en place un plan d'action pour obtenir que la société DECA PROPLETE améliore sa prestation. Ce plan est suivi par la division BIL (Budget Immobilier Logistique).

Le renouvellement du marché aura lieu au 1^{er} juin 2021.

3) Temps de pause pour les accueils SIP

Les plannings de rendez-vous téléphonique ou physiques ne prévoient pas de pauses. Il est parfois difficile pour les collègues de prendre sa pause en milieu de demi-journée, tellement le rythme est soutenu, surtout pendant les rendez-vous téléphoniques.

La direction a répondu que les pauses étaient paramétrables par les responsables de plannings.

Oui, sauf que logiquement, pour libérer de la place, il faudrait faire sauter l'un des rendez-vous de la demi-journée. Qu'à cela ne tienne !

4) Cadence des accueils physiques dans les SIP : 5 mn c'est trop court !

Aujourd'hui, il n'y a plus que la direction qui tient le discours : « quand on voit que la réception à la volée va durer, on arrête et on prend rendez-vous avec la personne pour régler son problème plus tard ».

Bien que tous les agents ont bien compris que c'était impossible dans la plupart des cas, la direction continue à répéter ce discours, complètement déconnecté de la réalité.

5) La prime de caisse va-t-elle être supprimée ?

Les caisses ne disparaissent pas avec le transfert des paiements en espèces vers les buralistes car les paiements en chèques et CB sont maintenus. Mais la direction a une telle façon de présenter cette évolution que plusieurs collègues nous ont interrogé sur l'éventuelle disparition de la prime de caisse.

Donc, nous avons posé la question à la DDFIP 95. Réponse : on se sait pas, on n'a rien là-dessus.

Tant mieux !

6) Nouvelle livraison de masques

La CGT a demandé à la DDFIP du Val d'Oise des nouveaux masques, les derniers distribués ayant été lavés ou jetés.

La direction a répondu qu'une livraison est en cours de préparation (pour avril ?). Il s'agirait de masques Décathlon à lanières. Le modèle est imposé car c'est la préfecture qui les commande.

7) Remboursement des frais de télétravail (électricité, ameublement...)

Nous avons demandé où en était cette question, que tout le monde se pose, sauf la direction.

Réponse : rien n'est prévu à ce jour. La réponse sera sans doute au niveau de la fonction publique (DGAFP)...

8) Vigiles à l'entrée des CfiP

D'après la DDFIP du Val d'Oise, le dispositif vigiles sera reconduit à minima jusqu'en mai compris. Après, ça dépend... juin, peut-être, mais bon, après... (en insistant sur « ça coûte »...)